

LEDERZEELE INFO

Bulletin n° 104 juillet/août 2025

Le Conseil Municipal vous informe



Conseil Municipal : pas de réunion en juillet et août.

Informations pratiques :

- **Permanence assistante sociale** : Permanences le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h15 à 11h15. Reprise à partir du mardi 2 septembre.
- **Déchets toxiques** : Vous pouvez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, aux horaires d'ouverture habituels.
- **Médiathèque** : reprise des horaires habituels dès le 3 septembre, à savoir le mardi de 18h30 à 19h30, le mercredi de 9h à 11h et le samedi de 11h à 12h.
La médiathèque propose de nombreux ouvrages et revues pour petits et grands moyennant un abonnement annuel de 3€ avec gratuité aux moins de 12 ans.
- **Entretien des haies** : Comme chaque année, nous rappelons que les haies débordant des propriétés privées doivent être taillées pour éviter qu'elles empiètent sur le domaine public, qu'elles masquent la visibilité aux usagers de la route et qu'elles gênent le passage des piétons sur les trottoirs. **La responsabilité du propriétaire serait engagée si un accident se produisait en raison de ce manque d'entretien.**
- **Taille des pelouses** : Il est bon de rappeler qu'un arrêté municipal interdit la tonte des pelouses le dimanche toute la journée et n'autorise la tonte les jours fériés que de 10h à 12h. Ceci afin de respecter la quiétude et la tranquillité du voisinage.
- **Déchets verts** : le dépôt est destiné à recueillir exclusivement les déchets verts utiles à la fabrication de compost, donc, s'il-vous-plait, pas de troncs d'arbres, de grosses branches, et évidemment pas de dépôt d'ordures et ne pas laisser les sacs en plastique.
- **Nuisances sonores** : De plus en plus de personnes se plaignent des aboiements nocturnes de chiens, nous rappelons aux propriétaires de chiens qui pourraient être concernés par ces nuisances qu'il est de leur devoir de faire en sorte de respecter la tranquillité du voisinage.
- **Sacs jaunes** : ramassage les 1er, 15 et 29 septembre, ainsi que le 13 et le 27 octobre. **Ne sortez vos poubelles ou sacs jaunes que le jour du ramassage.**
- **Communication de l'Assurance Maladie** : faut-il un certificat médical pour pratiquer un sport ? La réponse est obtenue au moyen du simulateur de « service-public.fr » qui permet de savoir s'il est obligatoire de fournir un certificat médical selon la situation (âge, discipline, ...) et l'activité sportive choisie.

Vie au village :

Randonnée des Mottes : Le dimanche 7 septembre aura lieu la randonnée des Mottes marche/vélo/VTT/trail/mobylette-solex **au profit du Téléthon** (inscriptions au stade de 8h à 10h30). Nous espérons faire encore mieux qu'en 2024 où 1150 participants s'étaient inscrits. Comme l'an passé, l'Adel propose à cette occasion une restauration avec animation sous chapiteau à partir de 12h30, il est **fortement conseillé** de réserver votre repas le matin lors de votre inscription à la rando. Une cinquantaine de bénévoles sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette manifestation qui prend davantage d'ampleur chaque année. Espérons que la météo sera de la partie, et si vous souhaitez participer en tant que bénévole à cet élan de générosité, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie ou par mail randodesmottes@gmail.com

Pour la sécurité de chacun, un arrêté municipal réglemente la circulation rue de l'Eglise, Contour de l'Eglise et rue du Chemin Vert. Sauf impératif, mieux vaut éviter d'y circuler et d'y stationner de 7h à 13h.

Accueil du mercredi : Les inscriptions des familles pour l'accueil des enfants des villages de Broxeele, Lederzeele, Merckeghem, Nieurlet et Volckerinckhove sont ouvertes sur le site : <https://PAT.PROXISERVICES.ORG>.

L'accueil concerne les enfants en âge scolaire de la maternelle à l'école primaire, chaque mercredi pendant la période scolaire de 7h30 à 18h30, soit toute la journée, soit quelques heures selon les souhaits des familles. Les repas ne sont pas assurés et doivent être soit apportés par les enfants, soit pris chez eux.

Le tarif par mercredi et par enfant est fixé à la journée complète, il est variable suivant le quotient familial des familles, il représente seulement en moyenne 10 €.

Nous faisons appel au bénévolat pour proposer et animer une activité aux enfants (en moyenne une fois par trimestre pour une durée de 1 à 2 heures, grand maximum). Merci de contacter Sylvette en mairie.

Banquet des aînés : Les invitations pour le banquet du 12 octobre seront envoyées à partir du 22 septembre aux aînés de la commune de 60 ans et plus. Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation après cette date, peuvent se faire connaître en mairie si elles souhaitent participer à ce banquet.

Rentrées des associations :

- **ATT** : Reprise du tennis de table le 1er septembre (séances à 18h30 le lundi et le mercredi).
- **Les Merlettes** : Reprise des séances de gymnastique le **mardi** 9 septembre à 19h à l'espace des assos et non pas à la salle polyvalente comme annoncé précédemment.
- **Foot** : Entraînement à Lederzeele le vendredi de 18h30 à 20h00, à partir du 5 septembre. Contact : 06 17 64 10 89 (Yann) ou au 06 70 74 25 48 (Jérôme).
- **Danse** : Reprise le mardi 23 septembre (4-6 ans : 17h30/18h15 ; 7 ans et + : 18h15/19h00 ; ados : 19h00/19h45 ; adultes : 19h45/20h30), à la salle polyvalente. -
- **Club des aînés** : Reprise le jeudi 4 septembre. Si vous aimez jouer aux cartes ou aux jeux de société, n'hésitez pas à adhérer au club de la bonne humeur : réunions du club le 1er et le 3ème jeudi du mois de 14h à 18h.
Renseignements auprès de Gérard VERLANDE 03 28 62 40 79.

A noter :

- ***Samedi 20 septembre*** : ramassage ferraille organisé par la SPAEL → **ne sortez pas votre ferraille avant le jour du ramassage.**
- ***Samedi 27 septembre*** : matinée nettoyons la nature, ouvert à tous, rendez-vous à 9h dans le hall de la salle polyvalente
- ***Samedi 27 septembre*** : journée lavage voitures au profit du Téléthon.
- ***Dimanche 5 octobre*** : cérémonie de remise des médailles du travail et des prix au concours des maisons fleuries à 11h.
- ***Dimanche 12 octobre*** : banquet des aînés à 12h30 à la salle polyvalente.
- ***Jeudi 23 octobre*** : réunion de lancement du Téléthon d'hiver à 19h salle de mairie annexe.
Toutes les bonnes volontés sont cordialement invitées.

Informations de dernière minute :

- 1- La Direction départementale de la voirie signale que dans la période entre le 1^{er} et le 19 septembre, la circulation sera interrompue (sauf riverains) durant 2 jours route de Watten à la sortie du village après les Cinq rues en direction de Watten.
- 2 - Un arrêté préfectoral place le bassin versant de l'Yser, donc notre commune est concernée, en alerte sécheresse. Principales conséquences : interdiction d'arroser les pelouses, les jardins entre 9h et 19h, de laver les véhicules sauf dans les stations de lavage.